



# Revue de presse



Mercredi 08 Mai 2024



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, mardi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés et des projets de lois relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil dont voici le traduction APS:



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

## Conseil des ministres: Le ministre des Finances chargé de revoir les taux d'intérêt bancaires élevés pour encourager l'investissement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée mardi, le ministre des Finances de réviser les taux d'intérêt bancaires élevés, incompatibles avec la politique d'encouragement de l'investissement.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

### **Le président de la République ordonne l'élaboration d'un cadre juridique régissant le domaine de production et de distribution des lubrifiants**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions, lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée mardi, pour élaborer un cadre juridique régissant le domaine de production et de distribution des lubrifiants, indique un communiqué du Conseil.



**ALGÉRIE PRESSE SERVICE**

### **Cosob: Bouznada souligne l'importance de la diversification des écanismes de financement de l'économie**

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouznada, a souligné, mardi à Skikda, l'importance de la diversification des mécanismes de financement de l'économie nationale, en particulier via la Bourse ou le marché obligataire qui repose sur la collecte de l'épargne et sa transformation en investissement.

Lors d'une Journée d'étude sur l'inclusion financière, organisée par la Cosob, en collaboration avec l'Université 20 Août 1955 de Skikda, intitulée: "Marché financier, financement participatif et culture financière", M. Bouznada a également mis en avant l'importance du financement participatif dans la contribution au financement des startups, soulignant l'octroi récent, par la commission, d'un agrément à une plateforme active dans ce domaine, selon un communiqué de la commission.



## Conseil des ministres, réjouis par les décisions historiques du Président de la République : retraités et corps médical jubilent

Les points forts du Conseil des ministres, tenu hier sous la présidence du chef de l'Etat, étaient totalement consacrés aux attentes les plus sensibles des foyers algériens, dans l'attente légitime d'une amélioration de leurs conditions de vie au plan financier.

Il en va ainsi de la revalorisation des pensions et des allocations de retraite. Ce dossier, véritable baromètre du caractère social de l'Etat, concrétise la réalité de la solidarité nationale sur le socle du programme présidentiel, annoncé en en 2019, dans le chapitre consacré à l'accroissement et la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen. Ainsi, le programme présidentiel, sur ce point précis, est en parfait accord avec la politique des revenus, qui vise la conciliation des dimensions sociale et économique et assure l'efficacité dans les avancées vers une meilleure cohésion sociale.



## Conseil des ministres/Hausse des retraites de 10 à 15%

### Les décisions de Tebboune actées

Ces revalorisations permettront d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités.

Le président de la République a confirmé, hier, son engagement concernant les retraités qui bénéficieront d'une hausse de leur retraite à hauteur de 10 à 15%. Cette décision entérinée, hier, par le Conseil des ministres présidé par Abdelmadjid Tebboune, a été annoncée le premier mai dernier, à l'occasion de la fête du Travail. Ces augmentations concernent l'ensemble des retraités. Cette décision est un témoignage de reconnaissance de la République pour les efforts fournis par les travailleurs. Ces revalorisations permettront d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités. L'amélioration des conditions de vie de cette catégorie de la société a constitué une préoccupation du Président depuis son accession à la tête de l'État.



### Algérie, Tunisie, Libye: Plaidoyer pour une monnaie unique

La création d'une monnaie unique entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye est une suggérée par un spécialiste.

Le « Gold Dinar », c'est le nom suggéré par le professeur Nazim Sini, enseignant agrégé en économie, spécialiste des questions internationales, et ce en relation avec l'appellation commune de la monnaie des trois pays, en l'occurrence le « Dinar ». « Le Gold Dinar permettrait de renforcer les échanges commerciaux, de biens et de services, d'avoir une monnaie unique pour libeller nos échanges et d'avoir une stabilité monétaire. Par exemple, l'Algérie, grand producteur de gaz et de pétrole, pourrait vendre ses produits énergétiques avec cette monnaie unique », a-t-il soutenu lors de son intervention, hier, à l'émission «L'Invité de la rédaction» de la radio chaîne 3 de la Radio algérienne.



### Production de lubrifiants, gestion des déchets, taux d'intérêts bancaires : les instructions du président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, mardi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés et des projets de lois relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué du Conseil.

Concernant la production et la distribution des lubrifiants en Algérie, le Président Tebboune a instruit le Premier ministre « de coordonner avec les ministres de l'Industrie, de l'Energie, des Finances et du Commerce pour élaborer un cadre juridique régissant ce domaine et définissant les normes, les critères et la qualité des lubrifiants autorisés sur le marché national. »

Il a donné des instructions pour que « Naftal assure la production, en augmente le taux et se charge de la commercialisation et de l'importation des lubrifiants qui ne sont pas produits localement, tout en engageant la mise en place des technologies nécessaires à leur production localement. »



### **Tebboune : « l'Algérie joue un rôle pionnier en matière d'engrais »**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné, mardi depuis la capitale kényane, Nairobi, le rôle pionnier de l'Algérie en matière de production d'engrais au niveau mondial, eu égard à ses capacités de production qui lui permettent de répondre aux besoins du marché local et d'approvisionner le marché mondial.

Dans une allocution, lue en son nom par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, lors des travaux du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, le Président Abdelmadjid Tebboune a affirmé que « l'Algérie joue un rôle pionnier en matière d'engrais. Outre sa capacité de répondre aux besoins du marché local, l'Algérie occupe une place de choix en tant que pays fournisseur du marché mondial en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud ».



### **Pétrole : Les prix de l'or noir ne cessent d'augmenter**

Les prix du pétrole ont augmenté ce mardi, avec l'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et la poursuite de l'agression israélienne contre la bande de Gaza.

Les contrats à terme sur le brut Brent ont augmenté de 23 cents, soit 0,28 %, à 83,56 dollars le baril.



### **Abdelhafid Bakhouche: « Les douanes algériennes se sont engagées sur la voie de la réforme et de la modernisation »**

La Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière a tenu une réunion de travail, en application des dispositions de l'accord de coopération administrative précédemment conclu entre les deux pays.

Le Directeur général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, a indiqué dans son discours à l'occasion que la réunion vise à évaluer la coopération bilatérale entre les deux pays et à assurer la fluidité des transactions marchandes, outre à assurer une gestion appropriée du trafic de passagers.



### **Retraites : Le président acte l'augmentation**

Annoncée le 1er mai par le président de la République, à l'occasion de la célébration de la journée internationale du travail, la décision de l'augmentation des retraites a été actée hier en conseil des ministres.

Selon le communiqué de la réunion du conseil des ministres, cette augmentation des pensions et allocation de retraites sera d'un taux allant de 10 à 15%. «Concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite, le président de la République a affirmé que la décision d'augmenter les pensions et les allocations aux retraités découle de la reconnaissance et de l'appréciation de l'Etat pour les efforts de ses travailleurs, qui ont exercé leurs fonctions au cours de leurs années de service, à travers des augmentations d'un taux compris entre 10 et 15%», lit-on dans le communiqué.



## **Tebboune ordonne de préparer le cadre juridique pour lancer la production des huiles lubrifiantes**

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé, ce mardi, un Conseil des ministres consacré à plusieurs dossiers, a ordonné de préparer le cadre juridique nécessaire pour le lancement de la production des huiles lubrifiantes en Algérie.

Selon le communiqué du Conseil des ministres, le Président a chargé le Premier ministre de coordonner avec les ministres de l'Industrie, de l'Énergie, des Finances et du Commerce pour préparer un cadre juridique qui régleme ce domaine et détermine les critères, les normes et la qualité des huiles lubrifiantes autorisées sur le marché national.



## **Université de Skikda: La COSOB organise une journée d'étude sur le marché financier, le financement participatif et la culture financière**

À l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), en collaboration avec l'Université 20 Août 1955 de Skikda, a organisé aujourd'hui une journée d'étude intitulée « Marché financier, financement participatif et culture financière ».

L'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre des efforts de la COSOB, en tant qu'autorité de régulation du marché financier, visant à diffuser la culture financière en milieu universitaire, pour contribuer à la réalisation de l'inclusion financière en Algérie.

## أن القرار نابغ من اعتراف وتقدير الدولة بمجهودات أبنائها العمال.. الرئيس تبون:

### زيادات بين 10 و15% في معاشات ومنح المتقاعدين

أكد رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، أمس، أن قرار رفع معاشات ومنح المتقاعدين نابغ من اعتراف وتقدير الدولة لمجهودات أبنائها من العمال، الذين أدوا ما عليهم، خلال سنوات الخدمة، مضيفا أن الزيادات بنسبة تتراوح ما بين 10 و15 بالمائة، ستطبق على جميع فئات المتقاعدين، ما يسمح لهم بتحسين إطارهم المعيشي.

ترأس الرئيس تبون، اجتماعا لمجلس الوزراء خصص لعروض تتعلق بمعاشات ومنح التقاعد، القوانين الأساسية للأسلاك الطبية وشبه الطبية للصحة، متابعة مستجدات تقدم عملية الرقمنة، بالإضافة إلى عرض مشترك، حول إنتاج وتوزيع زيوت التشحيم في الجزائر، ومشروع قانون يتعلق بتسيير النفايات ومراقبتها وإزالتها. وفي هذا الصدد، دعا رئيس الجمهورية وزير الصحة بمواصلة إعداد نصوص قانونية، تتكفل بخصوصية الأسلاك الطبية وشبه الطبية، خلال التطرق إلى القوانين الأساسية للأسلاك الطبية وشبه الطبية للصحة

## بانعاش سوق السندات وجمع الادخار وتحويله إلى استثمارات.. بوزنادة:

### تنويع آليات تمويل الاقتصاد الوطني

أكد رئيس لجنة تنظيم ومراقبة عمليات البورصة، يوسف بوزنادة، أمس، بسكيكدة، على أهمية تنويع آليات تمويل الاقتصاد الوطني، لاسيما عبر البورصة أو سوق السندات الذي يقوم على جمع الادخار وتحويله إلى استثمارات.

أشار بوزنادة خلال يوم دراسي حول الشمول المالي، بمبادرة من لجنة تنظيم ومراقبة عمليات البورصة، بالتعاون مع جامعة 20 أوت 1955 بسكيكدة، بعنوان "السوق المالي، التمويل التسهامي والثقافة مالية"، إلى أهمية التمويل التسهامي في إطار السعي إلى تمويل المؤسسات الناشئة، مؤكدا على قيام اللجنة مؤخرا بمنح الاعتماد لمنصة إلكترونية تنشط في هذا المجال، حسبما جاء في بيان لذات اللجنة.

وأضاف أن هذا اللقاء المندرج في إطار جهود لجنة تنظيم ومراقبة عمليات البورصة، التي تعمل كسلطة ضبط السوق المالي، يهدف إلى "نشر الثقافة المالية في الوسط الجامعي من أجل الاسهام في تحقيق الشمول المالي في الجزائر". كما تمت الإشارة إلى ان ذات اللقاء قد مكن أيضا من تعميق معارف المشاركين حول هذه المواضيع الأساسية في التنمية الاقتصادية والشمول المالي.





### أوامر رئاسية بإعداد إطار قانوني ينظم مجال انتاج وتوزيع زيوت التشحيم

وجه رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، الوزير الأول بالتنسيق مع وزراء الصناعة والطاقة والمالية والتجارة من أجل إعداد إطار قانوني ينظم مجال انتاج وتوزيع زيوت التشحيم.

ويأتي هذا خلال ترؤسه اجتماعا لمجلس الوزراء، أين أمر الرئيس تبون بتحديد معايير ومقاييس ونوعية زيوت التشحيم المسموح بها في السوق الوطنية.



### بورصة الجزائر: تنويع آليات التمويل لضخ مصادر تمويلية جديدة

أكد يوسف بوزنادة رئيس لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها، على مدى أهمية تنويع آليات التمويل من أجل ضخ مصادر تمويلية جديدة تساهم في تحقيق هدف تنويع الاقتصاد الوطني.

كما ركز يوسف بوزنادة خلال مشاركته في اليوم العربي للشمول المالي من تنظيم بورصة الجزائر وجامعة سكيكدة. على التمويل عبر السوق المالي من خلال البورصة أو سوق السندات والتي تمثل آليات تركز على جمع الادخار وتحوليه إلى استثمار. كما أكد أيضا على أهمية التمويل التساهمي في تمويل المؤسسات الناشئة. أين أشار إلى منح الاعتماد مؤخرا من قبل اللجنة إلى منصة الكترونية تنشط في هذا المجال.



### إجتماع اللجنة المشتركة «الجزائرية-التونسية» لتقييم مستوى التعاون بين الجمارك

إنعقد اليوم الثلاثاء، إجتماع اللجنة المشتركة للتعاون الجمركي الجزائرية - التونسية، برئاسة المدير العام للجمارك الجزائرية، اللواء عبد الحفيظ بخوش. ونظيره التونسي، زهير الماجري. تنفيذا للاتفاقية المتعلقة بتبادل المساعدة الإدارية بين البلدين في المجال الجمركي.

ويهدف الإجتماع إلى تقييم مستوى التعاون بين جهازي الجمارك للبلدين وتباحث السبل الكفيلة بضمان سلاسة الحركة الحدودية للبضائع والمسافرين بينهما. بمقر المديرية العامة للجمارك الجزائرية، بحضور الوفد التونسي، وتناول اللقاء أيضا آليات التنسيق في المجالات ذات الاهتمام المشترك. لاسيما ما تعلق بمكافحة الغش والتهرب وتبادل المعلومات.



## اتفاقية تعاون لمرافقة الطلبة والباحثين بجامعة سكيكدة

### رئيس "كوسوب": السوق المالية آلية جديدة لتمويل الاستثمار

أكد رئيس لجنة تنظيم عمليات البورصة ومراقبتها يوسف بوزنادة، أن السوق المالية في الجزائر هي إحدى الآليات الجديدة لتمويل الاستثمار.

نظمت لجنة تنظيم عمليات البورصة، الثلاثاء، بالتعاون مع جامعة 20 أوت 1955 سكيكدة، يوما دراسيا بعنوان "السوق المالي، التمويل التسهامي والثقافة المالية"، بمناسبة اليوم العربي للشمول المالي، نظرا لأهمية تعزيز الشمول المالي في الجزائر، حسب بيان للجنة تلقت "الشروق" نسخة منه.



## اجتماع اللجنة المشتركة للتعاون الجمركي الجزائري التونسي

تنفيذا للاتفاقية المتعلقة بتبادل المساعدة الإدارية بين البلدين في المجال الجمركي، انعقد اليوم الثلاثاء، في الجزائر العاصمة، اجتماع اللجنة المشتركة للتعاون الجمركي الجزائرية - التونسية، برئاسة المدير العام للجمارك الجزائرية، اللواء عبد الحفيظ بخوش، ونظيره التونسي، زهير الماجري، .

ويهدف هذا اللقاء، إلى تقييم مستوى التعاون بين جهازي الجمارك للبلدين وتباحث السبل الكفيلة بضمان سلاسة الحركة الحدودية للبضائع والمسافرين بينهما، ودراسة ومناقشة أنجع السبل الكفيلة بضمان انسيابية المبادلات التجارية على مستوى المكاتب والمراكز الحدودية، والاستفادة من التسهيلات الممنوحة لرفع البضائع على ضوء ما تكفله قوانين البلدين، بما في ذلك الاتفاق التجاري التفاضلي المبرم بين الطرفين.

INVESTISSEMENT

# Le Président demande une révision à la baisse des taux d'intérêt des banques

● Le chef de l'Etat a chargé le ministre des Finances, en coordination avec la Banque centrale et l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), de revoir les taux d'intérêt bancaires élevés, «ce qui est contraire à la politique de promotion des investissements».

Le Conseil des ministres a approuvé, hier, lors de sa réunion sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, les augmentations des pensions et allocations de retraite, oscillant entre 10 et 15%, a annoncé la présidence de la République dans un communiqué. A cette occasion, M. Tebboune a affirmé que la décision de revaloriser les pensions et allocations de retraite se voulait une reconnaissance par l'Etat des efforts des travailleurs, cette revalorisation devant permettre à toutes les catégories de retraités d'améliorer leur cadre de vie, ainsi que celui de leurs familles. Lors de la

cérémonie de célébration de la Journée internationale des travailleurs à la Maison du peuple à Alger, le chef de l'Etat avait annoncé, pour la première fois, des augmentations des pensions et allocations de retraite allant de 10 à 15%. Il avait instruit le gouvernement d'augmenter les pensions de retraite au titre de l'exercice 2024 en prenant en considération «l'évolution du niveau de vie et les moyens financiers de l'Etat». Tout en demandant de réexaminer minutieusement ce dossier en conseil de gouvernement et de procéder à des évaluations approfondies pour définir le niveau des augmentations à décider de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres, le président Tebboune a ordonné à l'Exécutif de trouver de nouveaux moyens de financement supplémentaire pour la Caisse nationale des retraites (CNR). La politique sociale de l'Etat va se renforcer à travers notamment la poursuite de la politique de revalorisation salariale et de réduction des charges fiscales durant l'année en cours, a assuré le président Tebboune, tout en rappelant les augmentations de salaires dont ont déjà bénéficié les travailleurs au cours de ces trois dernières années.

Lors de sa réunion, le Conseil des ministres a adopté aussi les statuts particuliers des corps médical et paramédical. A ce propos, il a appelé le ministre de la Santé de continuer à préparer

les textes juridiques qui prendront en charge les statuts de ces corps.

## REVOIR LE SYSTÈME DE GESTION DES DÉCHETS

Lors du dernier Conseil des ministres, le chef de l'Etat avait ordonné un nouvel examen des statuts en conseil de gouvernement, jugeant que ces textes doivent être réétudiés avant de revenir sur la table du Conseil des ministres. Dans cette optique, M. Tebboune avait mis l'accent sur l'impératif d'accorder une place particulière à ce secteur (santé, ndlr), impliquant la protection et la retraite, ainsi que des pensions incitatives en fonction de la nature des zones de travail ; les statuts ne devant pas focaliser uniquement sur les aspects financiers.

A propos de l'exposé sur le secteur des finances, le président de la République a chargé le ministre des Finances, en coordination avec la Banque centrale et l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), de revoir les taux d'intérêt bancaires élevés, «ce qui est contraire à la politique de promotion des investissements».

A propos de l'exposé conjoint sur la production et la distribution des lubrifiants en Algérie, il a chargé le Premier ministre, en coordination avec les ministres de l'Industrie, de l'Energie, des Finances et du Commerce, d'élaborer un

cadre juridique qui régleme cette activité et fixe les critères, les normes et la qualité des lubrifiants autorisés sur le marché national. Dans ce domaine, il a demandé à Naftal d'augmenter la production de lubrifiants, d'importer et de commercialiser ceux qui ne sont pas fabriqués localement.

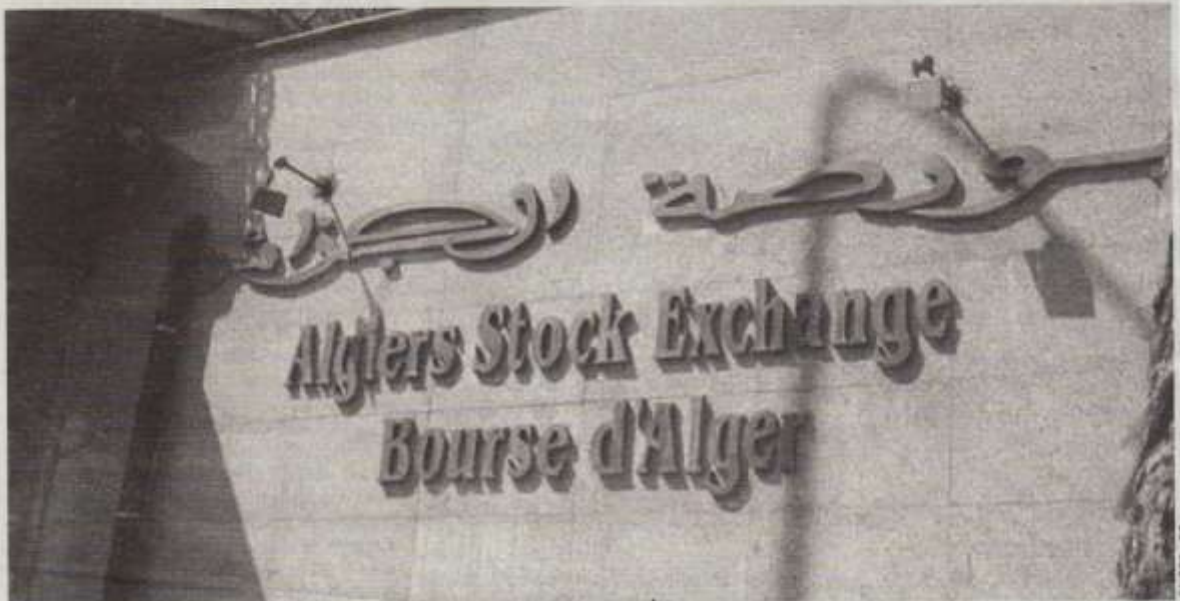
S'agissant de l'exposé relatif au suivi de l'Etat d'avancement de l'opération de numérisation, le Président a exhorté à accorder une grande importance à la cybersécurité dans le processus de numérisation, saluant les efforts consentis pour mener à bien ce projet.

A propos du projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, M. Tebboune a chargé le ministre de l'Environnement de coordonner, avec ses homologues des secteurs de l'Intérieur et du Logement, sous la supervision du Premier ministre, de préparer un plan sur l'environnement et l'urbanisme, qui va revoir le système de contrôle et d'élimination des déchets, à travers la sensibilisation des citoyens. Le président de la République a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité de se mobiliser pour améliorer l'image du pays, en suivant la cadence de toutes les réformes que connaît l'Algérie, tout en révisant certains textes réglementaires, afin que les plans théoriques aillent de pair avec la stricte application des lois. *Hocine Lamriben*

## MÉCANISMES DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

# Bouznada souligne à Skikda l'importance de la diversification

● La Cosob agit en tant qu'autorité de régulation du marché financier. Elle vise à diffuser la culture financière en milieu universitaire, pour contribuer à la réalisation de l'inclusion financière en Algérie



Le président de la Cosob a mis en avant l'importance du financement participatif dans la contribution au financement des start-up

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouznada, cité par l'APS, a souligné, hier à Skikda, l'importance de la diversification des mécanismes de financement de l'économie nationale, en particulier via la Bourse ou le marché obligataire qui repose sur la collecte de l'épargne et sa transformation en investissement. Lors d'une journée d'étude sur l'inclusion financière, organisée par la Cosob, en collaboration avec l'université 20 Août 1955 de Skikda, intitulée : «Marché financier, financement participatif et culture financière», M. Bouznada a également mis en

avant l'importance du financement participatif dans la contribution au financement des start-up, soulignant l'octroi récent, par la commission, d'un agrément à une plateforme active dans ce domaine, selon un communiqué de la commission.

Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des efforts de la Cosob, qui agit en tant qu'autorité de régulation du marché financier, vise à «diffuser la culture financière en milieu universitaire, pour contribuer à la réalisation de l'inclusion financière en Algérie», est-il indiqué dans le communiqué. Elle a également permis d'approfondir les connaissances des participants

sur ces sujets essentiels au développement économique et à l'inclusion financière. L'évènement a connu une «large» participation de professeurs et de chercheurs de l'université de Skikda et d'universités voisines, ainsi que d'étudiants, de porteurs de projets innovants, de créateurs de start-ups et de représentants de banques et de compagnies d'assurance actives dans la wilaya.

Selon la Cosob, la journée d'étude a été riche en conférences et interventions d'experts. Des représentants de la commission, des professeurs et des spécialistes du domaine financier ont partagé leurs connaissances sur des thématiques cruciales, dont les

mécanismes de financement par le marché financier et la Bourse, les solutions de financement alternatives et innovantes avec un focus sur le financement participatif, ainsi que l'importance de la culture financière.

En marge de la journée d'étude, une convention de coopération a été signée entre la Cosob, représentée par M. Bouznada, et l'université de Skikda, représentée par son recteur, Toufik Boufendi, afin d'accompagner les étudiants et les chercheurs dans les domaines liés à la Bourse et aux marchés financiers, et à renforcer leurs capacités et compétences dans ce domaine, selon la même source.



**FINANCES**

# Projets d'ouverture de nouvelles banques

*Le secteur bancaire se prépare à une série de transformations majeures, visant à stimuler l'investissement et l'économie du pays. Selon les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, des réunions ont eu lieu avec le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), ainsi que les directeurs des institutions bancaires publiques et privées, sur une période de 15 jours. Ces séances ont abouti à des discussions sur la création de nouveaux établissements financiers, tels qu'une «banque d'investissement», une «banque islamique indépendante», ainsi que le développement de banques numériques et d'autres privées.*

**Massiva Zehraoui - Alger (Le Soir)** - Parmi les projets en cours, il est prévu que le capital de la Banque du développement local, (BDL), soit ouvert en Bourse, avant septembre prochain. Le processus se trouve actuellement dans la phase préalable à l'introduction en Bourse, c'est-à-dire l'étape de préparation qui consiste pour la banque à dresser un rapport d'évaluation, ainsi que certains points juridiques et réglementaires. La phase suivante devrait être annon-

cée en juin 2024.

L'ouverture en Bourse du capital de la banque se poursuivra lors de la prochaine assemblée générale, avec la mise en place de nouvelles mesures visant à faciliter les opérations de passation d'ordres en Bourse, qui seront bientôt révélées par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB). Dans ce contexte, on souligne que l'ensemble des procédures administratives et légales pour l'ouverture d'une

succursale de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France se met en place, tout comme l'implantation de nouvelles succursales des banques algériennes en Côte d'Ivoire. La Banque nationale de l'habitat (BNH), commencera également à financer des projets sectoriels d'ici la fin de l'année. Selon les précisions d'un membre de la commission des finances et du budget à l'APN : «Les discussions ont également porté sur la simplification des procédures de prêt, incluant la réduction des délais et des conditions d'octroi des prêts, ainsi que la réduction des marges pour les banques islamiques.»

Il a été souligné, dans ce contexte, l'importance d'accélérer l'ouverture des succursales des banques algériennes à l'étranger, en particulier en France, et de faciliter le processus de financement des projets de logement, notamment avec le lancement de nouvelles formules de logement telles que «AADL3». En parallèle, des préparatifs sont en cours pour l'ouverture de nouvelles banques, y

compris une banque d'investissement spécialisée et une banque islamique en partenariat avec des banques publiques. Ces initiatives s'inscrivent dans un cadre plus large de modernisation du secteur financier, «avec des efforts pour numériser les procédures et réduire les délais d'étude des dossiers.»

Par ailleurs, des échanges ont eu lieu sur la nécessité d'éliminer le népotisme dans l'octroi des prêts, de simplifier les tâches des comités de crédit bancaires et d'accélérer le processus de financement automobile, un produit très demandé par les Algériens. Par conséquent, des formules de financement alternatives telles que le «leasing» sont envisagées pour répondre aux besoins du marché.

Ces développements annoncent une période de transformation significative pour le secteur bancaire en Algérie, avec des initiatives visant à stimuler l'investissement, à faciliter l'accès au crédit et à soutenir le développement économique du pays.

M. Z.

**ALGÉRIE-TUNISIE**

## Réunion à Alger de la Commission mixte de coopération douanière

*La réunion de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière s'est tenue, mardi, sous la présidence du Directeur général des douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, et son homologue tunisien, Zouheir Mejrî, en application de la convention relative à l'échange d'assistance administrative entre les deux pays en matière douanière.*

Les travaux de cette réunion, qui tend à évaluer le niveau de coopération entre les deux corps des douanes des deux pays et examiner les voies et moyens à même d'assurer la fluidité du mouvement des marchandises et des voyageurs au niveau des frontières, se sont déroulés au siège de la Direction générale des douanes algériennes (DGD), en présence de la délégation tunisienne, de cadres centraux de la Direction générale des douanes (DGD), du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, ainsi que de l'ambassadeur de la

République tunisienne en Algérie, Ramdane Elayedh.

Lors de cette rencontre qui aborde, également, les mécanismes de coordination dans les domaines d'intérêt commun, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la fraude, la contrebande et l'échange d'informations, ainsi que la formation et l'échange d'expertises, le Général-major Bakhouche a mis en avant «la nécessité d'intensifier la coopération douanière entre les deux pays». «Le but étant de consolider les bases de l'union douanière bilatérale, bâtir une Administration basée sur la coordination et l'échange d'expertises

et des meilleures pratiques, tout en aplaisissant toutes les difficultés et embûches, notamment celles ayant trait à la mise à disposition des conditions adéquates à l'encadrement du mouvement des voyageurs, à la lutte contre la fraude, la contrebande et toutes les autres formes de crimes transfrontaliers».

Cette coopération se fait également à travers «l'examen et le débat des voies et moyens les plus efficaces, à même d'assurer la fluidité des échanges commerciaux au niveau des bureaux et des centres frontaliers et de bénéficier des facilitations accordées à l'enlèvement des marchandises, dans le respect des lois des deux pays, dont l'accord commercial préférentiel conclu par les deux parties», ajoute le DG des Douanes algériennes.

Le Général-Major Bakhouche a, par ailleurs, mis en avant l'engagement des deux pays à «unir les efforts en vue de bénéficier des expériences et capacités des deux corps, promouvoir la

coopération en matière de formation et renforcer les capacités notamment, en intensifiant les sessions de formations et de visites scientifiques».

Il a, en outre, mis l'accent sur «la nécessité de la coordination en matière de renseignement douanier et d'échange d'informations, à même de garantir une meilleure performance au niveau opérationnel».

Le DG des douanes estime que la réunion de la commission mixte, tenue en application des dispositions de l'accord de coopération administrative bilatérale conclu en Tunisie, le 9 janvier 1981, se veut une affirmation de la profondeur des liens fraternels et historiques liant les deux pays, et de la ferme volonté de poursuivre l'examen des moyens pour une coordination plus efficace. Le programme de la commission portera sur les différents axes d'intérêt commun entre les deux corps, et permettra d'évaluer l'accord encadrant la coopération et l'échange d'informations, et la possibilité de l'actualiser en

adaptant ses dispositions aux normes de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

De son côté, le DG des douanes tunisiennes a qualifié cette rencontre d'«opportunité importante» pour renforcer le programme de coopération et d'échange d'expertises en vue de l'ouverture de perspectives de collaboration dans les domaines douaniers d'une part, et la promotion des échanges commerciaux d'autre part, saluant les «résultats favorables» des réunions précédentes, notamment celle tenue à Tunis en 2022, et la commission de jumelage de l'École nationale des douanes de Tunis avec l'École supérieure des douanes d'Oran, ainsi que la Commission de lutte contre le trafic routier et la fraude commerciale.

Les travaux de la commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière, prendront fin, mercredi, par la signature d'un procès-verbal (PV) de réunion bilatérale.

APS



وزارة المالية  
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?  
Contactez nous sur :

✉ [dc@mf.gov.dz](mailto:dc@mf.gov.dz)

☎ Poste: 2784

[www.mf.gov.dz](http://www.mf.gov.dz)



@MFinance\_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES  
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger